

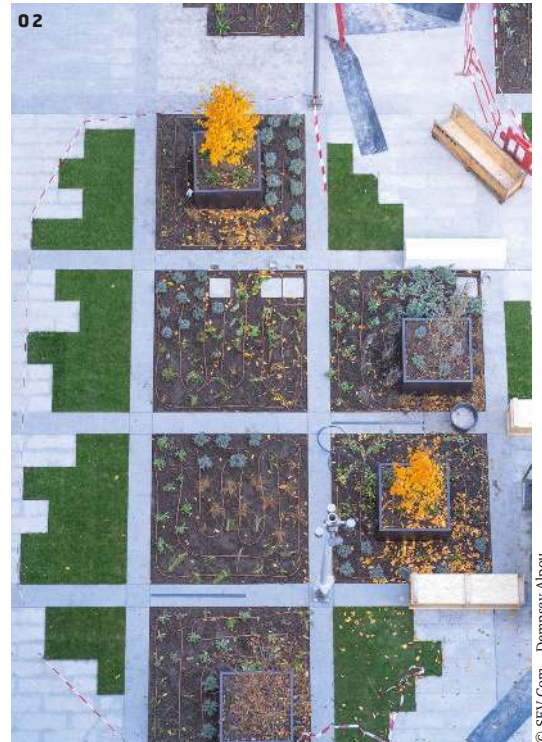


© SEV Com - Dempsey Alpou

01

01 Les terrasses accessibles sont également en partie végétalisées pour le confort des utilisateurs.

02 L'ancienne zone de stationnement a été transformée en patio.



02

© SEV Com - Dempsey Alpou

NEUILLY-SUR-SEINE

## Terrasses multifonctions à tous les étages

Pour ouvrir les bureaux sur l'extérieur et améliorer le confort de ses utilisateurs, la restructuration du bâtiment tertiaire situé au 157 avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine a doté l'ouvrage de plus de 2 600 m<sup>2</sup> de terrasses accessibles et végétalisées. **ADELINE DIONISI**

### LES INTERVENANTS

#### Maître d'ouvrage

Gecina

#### Architecte

Lobjoy-Bouvier-Boisseau

Architecture

#### Entreprise d'étanchéité

SEV Groupe

### LES PRODUITS

#### Complexe d'étanchéité

Prefex + GraviFlex (Siplast)

#### Isolant polyuréthane

Effigreen Duo (Soprema)

#### Isolant polystyrène extrudé

Jackodur 300 N SF (Jackson Insulation)

#### Asphalte

SNA-Siplast

À l'angle de l'avenue Charles de Gaulle et la rue des Gravieres à Neuilly-sur-Seine (92), le bâtiment existant il y a encore quelques mois a été entièrement restructuré. Seule sa structure en béton a été conservée. Aujourd'hui un immeuble de bureaux flambant neuf affiche la simplicité de ses lignes « qui lui confère une singularité qui le rend immédiatement identifiable et apporte à l'avenue un moment d'architecture singulier », explique

Camille Thirouin, architecte ayant suivi le chantier pour l'agence Lobjoy-Bouvier-Boisseau Architecture. Il s'ouvre également sur la ville à travers un jeu de terrasses accessibles et végétalisées. La totalité des plateaux de bureaux a désormais une ouverture directe sur l'extérieur, lieu de convivialité, de travail « ou juste de quoi prendre l'air. Ce besoin a été accru avec la crise sanitaire ». Idem pour les restaurants installés au rez-de-chaussée qui >>>



03 Les plateaux de bureaux ont tous un accès aux terrasses extérieures.

## Du photovoltaïque bientôt associé à de la végétalisation

Tout en haut de l'ouvrage, en R +7, une centrale photovoltaïque de 70 m<sup>2</sup> est implantée sur une charpente métallique permettant de végétaliser ici encore la terrasse à base de plantes vivaces. « Les panneaux sont liaisonnés à la toiture via un cadre métallique lesté par des blocs en béton », décrit Aurélien Sollet, dirigeant de l'entreprise SEV Groupe en charge du lot. Le complexe d'étanchéité est traité anti-racine pour répondre aux exigences des procédés végétalisés.

» bénéficient désormais de la disponibilité de cours verdoyantes, en lieu et place de l'ancienne zone de stationnement de véhicules.

### RENFORTS MÉTALLIQUES

En tout, plus de 2 600 m<sup>2</sup> de terrasses ont été créés. Pour assurer l'acceptabilité par la structure de ces apports de charges supplémentaires, des renforts métalliques ont été mis en place en sous-face. Au-dessus, sur la grande majorité, cohabitent zones circulables et parties végétalisées. Un atout certain pour les occupants mais une complexité technique pour l'entreprise d'étanchéité en charge du lot. « Nous devons suivre à la fois les Règles professionnelles relatives aux protections en platelage bois circulables et celles s'appliquant aux toitures-terrasses végétalisées, rappelle Aurélien Sollet, dirigeant de SEV Groupe. C'est pourquoi nous avons eu recours pour la totalité des surfaces à un complexe bicouche bitumineux multifonction anti-racine et en dessous, un pare-vapeur et un isolant en polyuréthane de 120 mm d'épaisseur. » La protection du complexe est assurée par de la végétalisation, des bacs de culture ou un revêtement en platelage bois. La délimitation entre chaque zone est assurée par des pare-graviers préformés.

Les cours intérieures ont bénéficié d'un traitement tout autre. « Nous avons été contraints par la présence de bureaux en service en dessous. Il fallait donc à la fois assurer la continuité du hors d'eau tout au long du chantier et isoler la surface. » Le procédé fait donc appel à la technique de l'isolation inversée. Il est composé d'un complexe bicouche bitumineux soudé en plein, d'une épaisseur d'asphalte de 25 mm puis de l'isolant en polystyrène extrudé. La terre végétale vient recouvrir l'ensemble après la mise en place d'une couche de désolidarisation. ●

### COUPE SUR TERRASSE ACCESSIBLE - ÉVACUATION DES EAUX PLUVIALES

